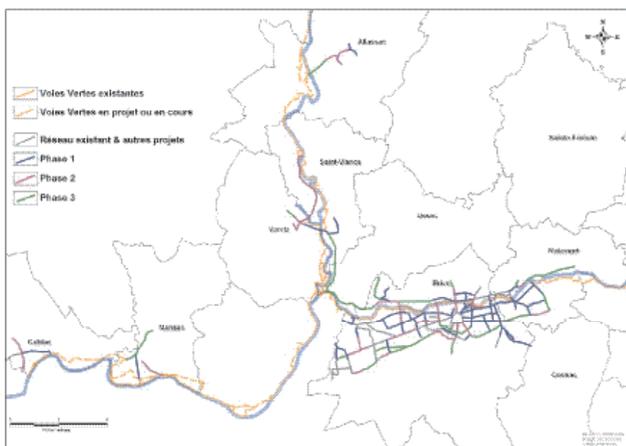


Schéma cyclable et doux de Brive-la Gaillarde

Le réso vélo pour zéro Co₂

Le Schéma Cyclable de l'Agglo de Brive a pour ambition de faire de la pratique du vélo une réelle alternative à la voiture pour les déplacements utilitaires de courte distance du type domicile – travail, domicile – établissements scolaires et domicile - achat, au même titre que la marche et les transports collectifs.



La première phase du Schéma Directeur Cyclable porte sur la réalisation d'un réseau cyclable cohérent à l'échelle de l'agglomération.

L'aménagement des connexions entre les itinéraires et le traitement des discontinuités sera une priorité majeure.

Différents types d'aménagement seront proposés : bandes cyclables, amé-

nagements en site propre, zones de rencontre, ...

La pratique du vélo permet :

- de réduire la pollution de l'air et la pollution sonore engendrées par le trafic automobile,
- d'améliorer la qualité de vie,
- de préserver l'environnement,
- de donner une image positive et dynamique du territoire.








AGGLO
de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Objectifs

Un schéma créant 85 km cyclables supplémentaires

Moyens

11 actions sont prévues au schéma directeur cyclable qui répondent aux enjeux d'une politique cyclable globale, pour un montant total sur 10 ans de 5,12 M€ HT, dont 4,3 M€ HT pour la réalisation du réseau cyclable.

Contact

Michaël JARRY
05 55 74 93 01
michael.jarry@agglo-brive.fr



Le réso vélo pour zéro Co₂

Les axes du réseau cyclable à aménager ont été définis selon les critères suivants :

→ Une liaison de la voie verte au tissu urbain ;

→ Le potentiel d'usagers et pôles générateurs à desservir :

- gares et haltes ferroviaires
- établissements d'enseignement secondaire et supérieur
- quartiers d'habitat collectif
- zones d'activités
- zones sportives et de loisirs

→ La possibilité de créer un aménagement continu en connexion avec d'autres itinéraires ;

→ Le degré de faisabilité technique ;

→ La prise en compte des projets connexes.

Une politique cyclable ne doit pas se limiter à la création d'un réseau : si l'aspect voirie est nécessaire, il est indispensable de mettre en place des services complémentaires aux cyclistes : stationnement, loca-

tion, entretien...

C'est la mise en place d'un système « résovélo » qui permettra de mieux partager l'espace et de légitimer, face au « tout auto », ce mode de déplacement alternatif.



Pour en savoir plus...

www.agglo-brive.fr rubrique actualités